

ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC

ÉFAI – 000576 – AMR 23/067/00

Action complémentaire sur l'AU 258/00 (AMR 23/063/00 du 30 août 2000)

Avertissement : Amnesty International défend des individus sans prendre position ni sur leurs idées ni sur les organisations auxquelles ils pourraient adhérer.

CRAINTES POUR LA SÉCURITÉ

COLOMBIE : **Mónica Madero Vergel, militante en faveur des droits humains**
D'autres membres du CREDHOS

Londres, le 5 septembre 2000

Selon les informations recueillies par Amnesty International, des paramilitaires feraient circuler une « liste noire » depuis que Mónica Madero Vergel, la secrétaire du *Corporación Regional para la Defensa de los Derechos Humanos* (CREDHOS, Comité régional de défense des droits humains), a reçu des appels téléphoniques au cours desquels des menaces de mort ont été proférées contre elle et contre d'autres membres du CREDHOS. Amnesty International pense que tous les membres de cette organisation sont actuellement en grand danger.

La liste noire, sur laquelle figurent 20 personnes et organisations, dont des membres du CREDHOS et des militants d'organisations populaires, circulerait dans la région du Magdalena Medio. Le bureau du *Fiscal General de la Nación* (qui chapeaute le système judiciaire) aurait récemment averti le commandant des forces armées, le général Tapias Stahelin, ainsi que le bataillon Nueva Granada, à Barrancabermeja, de l'existence de cette liste.

Un correspondant anonyme a appelé Mónica Madero Vergel le 26 août, l'avertissant qu'elle et d'autres membres du CREDHOS devaient quitter Barrancabermeja, sans quoi ils seraient tués.

À ce jour, les autorités colombiennes n'ont toujours pas pris de mesures contre les groupes paramilitaires opérant dans la région. Amnesty International pense que tant qu'elles s'en abstiendront, les civils, les paysans et les dirigeants associatifs continueront d'être pris pour cibles.

ACTION RECOMMANDÉE : télégramme / aérogramme / lettre par avion / fax / télex (en espagnol ou dans votre propre langue) :

– exprimez votre inquiétude quant à la sécurité de Mónica Madero Vergel et d'autres membres du *Corporación Regional para la Defensa de los Derechos Humanos* (CREDHOS, Comité régional de défense des droits humains) figurant, selon les informations reçues, sur une « liste noire » que des paramilitaires font circuler dans la région de Barrancabermeja ;

– demandez instamment qu'une enquête exhaustive et impartiale soit ouverte sur les menaces formulées à l'encontre des membres du CREDHOS, que les résultats en soient rendus publics et que les responsables présumés soient traduits en justice ;

– appelez les autorités à prendre sans délai des mesures en vue de garantir la sécurité des membres du CREDHOS, afin qu'ils puissent poursuivre leurs activités ;

– demandez que soit menée une enquête exhaustive et impartiale sur les liens unissant les forces de sécurité et les groupes paramilitaires qui opèrent à Barrancabermeja et dans les alentours ; demandez instamment que les résultats de cette enquête soient rendus publics et que les personnes soupçonnées d'être membres ou sympathisants de ces groupes soient déférées à la justice ;

– exhortez les autorités à prendre sans délai des mesures en vue de démanteler les groupes paramilitaires, conformément aux engagements pris en ce sens par le gouvernement et aux recommandations des Nations unies.

APPELS À :

Président de la République :

Señor Presidente Andrés Pastrana Arango
Presidente de la República
Palacio de Nariño
Carrera 8, No. 7-26
Santafé de Bogotá, Colombie

Fax : 57 1 286 7434 / 287 7939 / 284 2186 / 289 3377 / 337 1351

Formule d'appel : *Excelentísimo Sr. Presidente, / Monsieur le Président de la République,*

Ministre de la Défense :

Dr. Luis Fernando Ramírez Acuña
Ministro de Defensa Nacional
Ministerio de Defensa Nacional
Avenida Eldorado CAN - Carrera 52
Santafé de Bogotá, Colombie

Télégrammes : Ministro de Defensa, Bogotá, Colombie

Télex : 42411 INPRE CO; 44561 CFAC CO

Fax : 57 1 222 1874

Formule d'appel : *Sr. Ministro, / Monsieur le Ministre,*

COPIES À :

Organisation de défense des droits humains :

Corporación Regional para la Defensa de los Derechos Humanos (CREDHOS)
AA 505, Barrancabermeja
Santander, Colombie

ainsi qu'aux représentants diplomatiques de la Colombie dans votre pays.

PRIÈRE D'INTERVENIR IMMÉDIATEMENT.

APRÈS LE 17 octobre 2000, VÉRIFIEZ AUPRÈS DE VOTRE SECTION S'IL FAUT ENCORE INTERVENIR. MERCI.

*La version originale a été publiée par Amnesty International,
Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni. Seule la version anglaise fait foi.
La version française a été traduite et diffusée par les Éditions Francophones d'Amnesty International - EFAI -*